

Zeitschrift: Hochparterre : Zeitschrift für Architektur und Design
Herausgeber: Hochparterre
Band: 16 (2003)
Heft: [2]: Prix d'architecture BOSCH : Visions constructives : des étudiants conçoivent l'avenir

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Impressum

Prix d'architecture Bosch 02

Organisateur : Bosch Electroménager, représentée par Chasper T. Conradin, Philippe Donche, Beat A. Meyer, Alex Utzinger

Concept, réalisation, organisation : Haute école de Coire (HTW Chur) : Christian Wagner (responsable du concours), Felice Guarino (exposition), Cyrill Eichholzer, Daniel Walser, Trudi Tschirky, Claudia Dermon, Franco Pajarola, Riccarda Stampa

Agence publicité Bonaparte, Zurich : Heinz E. Blaser (responsable du projet), Guillaume Borel (CD), Philipp Guntern, Livio Reutlinger, Jonathan Schipper, Daniela Schneider, Florian Steiner, Adrian Sulzer, Harry Sulzer

Salon spécial Visions constructives

Swissbau, du 21 au 25 janvier 2003 à la Foire de Bâle (halle n° 2)

Habitat-Jardin, du 8 au 16 mars 2003, au palais de Beaulieu à Lausanne (Salle de Congrès)

Concept et réalisation : Agence publicité Bonaparte, Zurich

Design et construction : Haute école de Coire (HTW Chur), Felice Guarino avec l'atelier Bau und Gestaltung

Rédaction : Kôbi Gantenbein, Werner Huber

Texte : Werner Huber

Photographie : Tobias Madörin

Design : Barbara Schrag

Production : Sue Lüthi

Traduction : Walter Bamert

Lithographie : Team media GmbH, Siebnen

Impression : Südostschweiz Print, Coire

Page de couverture : Hansruedi Rohrer

Un supplément de Hochparterre 1-2/03

© Hochparterre, Ausstellungsstrasse 25, 8005 Zurich

Publié par la Maison d'édition Hochparterre

Sommaire

- 4 Jugement : Huit scénarios à vivre
- 6 Premier prix : Chez soi partout dans le monde
- 10 Deuxième prix : L'avenir en catalogue
- 14 Troisième prix : L'eau ne coule pas toujours de source
- 16 Autres sélectionnés
- 18 Les suivants
- 20 Les gagnants : Paroles d'étudiants
- 22 Les personnalités : Une cérémonie agrémentée d'une réception

Un chantier en effervescence

Depuis quelques années, la formation fait l'objet de grands travaux en Suisse, l'entreprise consistant à développer des Hautes écoles spécialisées (HES) sur la base de traditions régionales on ne peut plus diversifiées. Economie, pédagogie, technologie et design sont les grandes vocations de ces nouveaux établissements, et l'architecture, qui jusque-là était abritée par les Ecoles techniques supérieures (ETS) est désormais elle aussi logé à l'enseigne des HES. Ce chantier voit évoluer des étudiants, des assistants, des chargés de cours, des professeurs, des collaborateurs d'instituts et d'entreprises partenaires, tous soucieux d'édifier un véritable standard. C'est là qu'intervient le Prix d'architecture Bosch, invitant les écoles à se mesurer à un sujet donné et à montrer comment elles évoluent. Le concours a aussi sciemment été ouvert aux deux départements d'architecture des Ecoles polytechniques de Zurich et Lausanne, car on avait envie de savoir ce qu'il en était du principe d'altérité revendiqué par les HES. Outre les équipes proprement dites, des spécialistes proches des écoles étaient eux aussi admis. S'il affiche une ambition en matière de formation, le Prix d'architecture Bosch a aussi un but spécifique, ce pourquoi il a mis en exergue l'habitat, qui constitue l'un des sujets principaux de l'architecture, l'idée étant de savoir comment nous allons vivre demain. La complexité du sujet explique sans doute la retenue de certaines contributions, permettant néanmoins des conclusions intéressantes sur la tâche qui attend les ateliers des hautes écoles, car les images et les visions liées à un savoir technique constructif pourraient et devraient même être une préoccupation centrale des écoles en tant que pépinière de talents.

Le concours a enfin privilégié un aspect de recherche, souhaitant savoir comment faire pour présenter de façon adéquate des contributions correspondant à l'air du temps. Après cette première édition du concours en 2002, le jury constate que le travail sur le concept de recherche et de présentation laisse ouvert un important potentiel de développement, l'initialisation et la structure des travaux de recherche étant encore bien trop attachées à des processus conventionnels, même si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) permet une importante marge de manœuvre. Au nom du jury, des écoles participantes et de la filière Construction et design de la Haute école de Coire, qui a conçu et mené à bien le Prix d'architecture Bosch, je remercie ici la société Bosch ainsi que Messieurs Chasper Conradin, Philippe Donche, Beat Meyer et Alex Utzinger pour leur curiosité et leur générosité, ainsi que pour l'abnégation dont ils font preuve sur le chantier des Hautes écoles d'architecture en Suisse. Toutes les parties impliquées savent pertinemment que cet engagement culturel est également d'ordre économique, mais il se montre aussi intelligent et regarde vers l'avenir. Nous nous réjouissons d'ores et déjà du Prix d'architecture Bosch 2004. Prof. Christian Wagner, Haute école

de Coire pour la technique et l'architecture, Coire, président du jury